



Placement enfant suite a des dossiers mélanger

Par **scanc**, le **11/02/2011 à 19:04**

Bonjour,
plusieurs informations personnels ont été mélanger dans mon dossiers médical. Suite a tous ses informations personnel qui ont été divulgué certaines sont abbérantes. Que puis faire?
quel juridictions saisir?

Par **mimi493**, le **11/02/2011 à 19:38**

Déjà prendre un avocat

Par **scanc**, le **11/02/2011 à 20:27**

j'ai un avocat mais il ne sais pas s'il doit porter plainte pour " faute professionnel" ou pour " dénonciation calomnieuse" car il ne trouve pas de texte de loi concernant le mélange de tous les dossier (me concernant et concernant le père de ma fille agée de 1 mois et demie